

Accord UE-Canada : Bruxelles joue la carte de la prudence

La Commission renonce à se passer du feu vert des Parlements nationaux pour l'adoption définitive de l'accord commercial conclu en 2014

BRUXELLES - bureau européen

C'était devenu un sujet trop délicat pour la Commission européenne, en passe de se mettre à dos la France et l'Allemagne si elle maintenait sa position. Mardi 5 juillet, la commissaire au commerce Cecilia Malmström devait soumettre une proposition de ratification de l'accord entre l'Union européenne et le Canada, conclu à l'automne 2014. Mais selon nos informations, elle devait renoncer à proposer que cet accord soit « non mixte », c'est-à-dire qu'il puisse se passer de l'aval des Parlements nationaux pour être définitivement adopté.

Jusqu'à présent, plusieurs sources européennes haut placées assuraient que la Commission soutiendrait une proposition d'accord non mixte, seulement soumis à l'approbation du Parlement européen et des 28 gouvernements de

l'Union. Son président Jean-Claude Juncker avait encore défendu publiquement cette position devant les dirigeants européens mardi 28 juin, lors d'un sommet à Bruxelles.

Mais trouver une majorité d'Etats prêts à soutenir un accord non mixte au Conseil européen (la réunion des pays membres) paraissait de plus en plus compliqué. Ces dernières semaines, la France et l'Allemagne avaient fait passer

des messages très clairs, et très insistants. Le président François Hollande et la chancelière Angela Merkel, conscients de la sensibilité du sujet, n'avaient pas du tout envie qu'on les accuse de vouloir ratifier un accord majeur « en cachette ».

Il faut dire que l'opposition au CETA, quasi inexistant jusqu'à la mi-2015, n'a cessé de monter depuis, tout particulièrement en France, en Allemagne, en Belgique et en Autriche. Une partie de la gauche, des écologistes et des

mouvements populistes affichent contre ce texte les mêmes griefs que ceux opposés au Tafta, l'accord de libre-échange en cours de négociation avec les Etats-Unis: manque de transparence, risque de dégradation des services publics, poursuite de la libéralisation à tous crins, etc.

Juncker en ligne de mire

La Commission n'avait pas l'intention de commettre un « déni de démocratie » mais plaide son bon droit sur la base d'un avis de son service juridique qui confirme, selon plusieurs sources, que l'accord CETA peut être considéré comme non mixte. « Je ne mourrai pas sur les barricades pour une question de droit » avait lancé M. Juncker, un peu amer, en réponse à une question lors de la conférence de presse finale du sommet européen des 28 et 29 juin. Une déclaration qui sonnait déjà comme une petite reddition.

L'opposition au CETA n'a cessé de monter, surtout en France, en Allemagne, en Belgique et en Autriche

L'institution voulait aussi préserver les chances du CETA de voir le jour rapidement. Bruxelles souhaiterait une ratification avant fin 2016, après le vote au Conseil et au Parlement européen. Un sommet UE-Canada avec le premier ministre Justin Trudeau est d'ores et déjà envisagé en octobre. De fait, il a fallu quatre ans pour que le récent accord UE-Corée du Sud soit ratifié par les Parlements des 28 Etats de l'Union.

Et déjà, ce printemps, les parlements wallon et le luxembourgeois ont émis des réserves sur le CETA. La Slovaquie, elle, s'est opposée au mécanisme de règlement des différends entre les Etats et les multinationales que l'accord Canada propose. « Si jamais le CETA ne passe pas, alors que c'est un bon accord pour l'UE, alors tout l'agenda commercial de l'Union est à terre. Plus personne ne lui fera confiance », glissait récemment un diplomate bruxellois.

Pour éviter une entrée en vi-

gueur très tardive, la Commission étudiait cependant ces derniers jours la possibilité de recommander une application provisoire de l'ensemble du CETA, dans la foulée du vote au Parlement, en attendant les approbations nationales. Une pratique courante concernant nombre d'accords commerciaux et d'association de l'UE.

« Bruxelles fait de la *realpolitik*, la Commission a choisi la prudence, après le référendum britannique et

le possible Brexit. Il faut stabiliser la situation, éviter les tensions supplémentaires », explique une source diplomatique. Il faut dire que les attaques directes contre la Commission, jugée trop « politique », et contre son président en particulier, qui n'hésite pas à s'opposer aux Etats sur certains sujets (CETA, surveillance budgétaire), se sont intensifiées depuis la victoire du « Leave » au Royaume-Uni.

Des articles dans la presse anglosaxonne et allemande relayent des rumeurs de démission de M. Juncker. La pression est telle que Joseph Daul, le président du Parti populaire européen, la famille politique du président de la Commission, a éprouvé le besoin, lundi 4 juillet au soir, pour calmer le jeu, de tweeter : « Nous n'avons pas de temps à perdre avec les rumeurs, nous travaillons pour résoudre les problèmes. Le président Juncker est la bonne personne pour le job. » ■

CÉCILE DUCOURTIEUX